

Cours N° 1 :

Objectif : l'étudiant abordera des généralités retraçant la définition de la linguistique contrastive, son objet d'étude ainsi que le rapport qu'elle entretient avec la linguistique comparée et la didactique du FLE.

Contenu :

- Définition et objet d'étude de la linguistique contrastive
- La linguistique contrastive et la linguistique comparée
- La linguistique contrastive et la didactique

1. Les origines de la linguistique contrastive :

La linguistique contrastive a été développée au 19^e S à travers l'étude des langues indo-européennes. Sa méthode contrastive est le standard à partir duquel les linguistes jugent si deux langues ont évolué à partir d'une même langue.

Au 20^e S, la linguistique comparée vise à définir des familles de langues dans des zones comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, la Nouvelle-Guinée et l'Afrique. Dans des régions, il ne fut possible que récemment de collecter les nombreuses données nécessaires à la reconnaissance des stades antérieurs des langues parlées actuellement. Ces résultats ont permis de dégager les relations des familles de langues.

La linguistique moderne est également impliquée dans la recherche des universaux du langage. Un intérêt nouveau s'est porté sur les caractères typologiques des langues du monde, et les linguistes comparent maintenant les langues du point de vue de leurs structures syntaxiques et de leurs catégories grammaticales (telles que les langues à genres, par opposition à celles qui n'en ont pas, et les langues avec sujets par opposition aux langues avec thèmes). Ainsi, dans le projet sur les universaux du langage de l'université de Stanford, le linguiste américain

Joseph Greenberg et ses collègues ont montré que les langues qui partagent le même ordre de mots fondamentaux (tel que sujet-verbe-objet, objet-verbe-sujet ou objet-sujet-verbe) ont également en commun d'autres éléments de structure. De telles études comparées traduisent les efforts entrepris pour révéler dans toute leur diversité les systèmes sonores, structuraux et sémantiques des langues du monde.

2. Définition et objet d'étude de la linguistique contrastive :

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique qui s'attache à comparer les structures de deux ou plusieurs langues, apparentes ou non. C'est une technique utilisée pour démontrer la relation génétique entre certaines langues. Elle essaye de prouver que deux ou plusieurs langues sont descendante d'une seule proto-langue, par la comparaison d'une liste de termes. A travers des régulières correspondances de sons établis et des séquences régulières de sons, la proto-langue peut être reconstruite à partir des langues descendantes. Aussi, les conclusions des recherches en linguistique contrastive peuvent avoir des applications dans l'enseignement des langues ou la traduction.

La linguistique contrastive, dans notre contexte, est une application de l'enseignement. Elle pose le problème de la complexité de l'enseignement des langues étrangères. Elle est apparue dans les années 60, comme filiale de la linguistique. Cette période est caractérisée par l'avènement de plusieurs pays indépendants qui a amené certains gouvernements à réfléchir sur l'enseignement es langues étrangères, qui ne sont souvent pas des langues nationales.

Contraste signifie opposition de deux éléments mis en valeur. En linguistique contrastive, il s'agit d'opposer deux ou plusieurs structures linguistiques, de ce fait, c'est la comparaison systématique des caractéristiques linguistiques de deux ou plusieurs langues. Elle

s'intéresse à l'individu d'une communauté qui apprend une langue où cohabitent plusieurs autres langues : l'individu au contact de plusieurs langues.

Lorsqu'un individu évolue dans une communauté où coexistent plusieurs langues, il sera confronté à plusieurs phénomènes, à savoir :

- Situation de diglossie
- Bilinguisme (individuel et social)
- Plurilinguisme
- Langues composites
- Emprunts et interférences